



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 25 juin 2009

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. BORDAT et M. TRAHARD

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. André GERVAIS	M. Roland PONSAA
M. Pierre PRIBETICH	M. Didier MARTIN	M. François NOWOTNY
M. Jean ESMONIN	M. Benoît BORDAT	Mme Christine MASSU
M. Gilbert MENUT	M. Christophe BERTHIER	M. Claude PICARD
M. Rémi DETANG	M. Philippe DELVALEE	M. Gaston FOUCHERES
M. Jean-Patrick MASSON	M. Georges MAGLICA	M. Pierre PETITJEAN
M. José ALMEIDA	Mme Françoise TENENBAUM	Mme Claude DARCIAUX
M. Jean-François DODET	Mme Anne DILLENSEGER	M. Nicolas BOURNY
M. François DESEILLE	Mlle Christine MARTIN	M. Jean-Philippe SCHMITT
M. Patrick CHAPUIS	Mlle Nathalie KOENDERS	M. Philippe GUYARD
M. Michel JULIEN	Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY	M. Gilles MATHEY
Mme Marie-Françoise PETEL	M. Alain MARCHAND	Mme Françoise EHRE
M. Gérard DUPIRE	M. Mohammed IZIMER	Mme Geneviève BILLAUT
Mme Catherine HERVIEU	Mme Hélène ROY	M. Murat BAYAM
M. François-André ALLAERT	M. Mohamed BEKHTAOUI	M. Michel BACHELARD
M. Jean-Claude DOUHAIT	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	M. Philippe BELLEVILLE
M. Jean-Paul HESSE	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Norbert CHEVIGNY
Mlle Badiaâ MASLOUHI	M. Jean-Yves PIAN	M. Gilles TRAHARD
M. Patrick MOREAU	Mlle Stéphanie MODDE	Mme Noëlle CABBILLARD.
M. Dominique GRIMPRET	M. Pierre LAMBOROT	
M. Jean-Pierre SOUMIER	M. Louis LAURENT	

Membres absents :

M. Laurent GRANDGUILLAUME	Mme Colette POPARD pouvoir à Mme Françoise TENENBAUM
M. Joël MEKHANTAR	M. Jean-François GONDELLIER pouvoir à M. Philippe GUYARD
M. Lucien BRENOT	M. Yves BERTELOOT pouvoir à Mlle Badiaâ MASLOUHI
M. Michel ROTGER	M. Alain MILLOT pouvoir à M. Laurent GRANDGUILLAUME
M. Rémi DELATTE	Mme Christine DURNERIN pouvoir à Mme Catherine HERVIEU
	Mme Nelly METGE pouvoir à M. Gérard DUPIRE
	Mme Elizabeth REVEL-LEFEVRE pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
	Mme Elisabeth BIOT pouvoir à M. Georges MAGLICA
	Mme Myriam BERNARD pouvoir à M. Mohammed IZIMER
	M. Philippe CARBONNEL pouvoir à M. Patrick MOREAU
	M. Alain LINGER pouvoir à M. Pierre LAMBOROT
	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à M. Jean-Claude DOUHAIT
	M. Michel FORQUET pouvoir à M. Dominique GRIMPRET
	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE pouvoir à M. Gilles MATHEY
	M. Jean-Claude GIRARD pouvoir à Mme Françoise EHRE
	M. Patrick BAUDEMENT pouvoir à Mme Geneviève BILLAUT.

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Groupe ESC Dijon Bourgogne - Convention de partenariat 2009 - 2011

Le Grand Dijon affirme son soutien à l'enseignement supérieur, qui, comme la recherche et le transfert de technologie est un outil d'attractivité et de développement de Dijon, et permet de donner à la capitale régionale une envergure nationale et internationale. Dans ce cadre, et en matière de développement économique, le Grand Dijon souhaite une Ecole de Commerce qui se développe pour se placer parmi les meilleures au plan national, et, pour ce faire, entend donc poursuivre son soutien à l'ESC Dijon Bourgogne.

En 2007, le Groupe ESC Dijon-Bourgogne, établissement de la CCI Dijon, s'est engagé dans un plan de développement 2007-2012, intitulé « **ESC Dijon-Bourgogne Horizons 2012** ». C'est une étape importante dans la consolidation des acquis et la progression vers l'excellence de l'école.

Ce plan stratégique, adopté lors du conseil de gouvernance de l'ESC du 12 octobre 2007, s'est donné les ambitions suivantes :

- renforcer la place du Groupe ESC Dijon-Bourgogne dans le panorama des Grandes Écoles de management françaises, en lui permettant, à terme, de s'inscrire durablement dans le premier groupe des écoles de management au plan national ;
- donner au Groupe ESC Dijon-Bourgogne une dimension européenne en termes de taille, d'image et d'accréditations ;
- acquérir un rayonnement académique international sur des domaines d'excellence en lien avec les atouts du territoire.

L'atteinte de ses ambitions s'appuie sur un ensemble d'actions dans les champs académique, international, de la recherche, des relations avec les entreprises et d'accréditations internationales. Elle repose sur la capacité de l'école à se développer en propre et à tisser des alliances stratégiques pertinentes, aux niveaux du territoire, des Grandes Écoles françaises et d'un partenaire européen de référence.

La CCI Dijon s'est engagée financièrement dans cette démarche. De plus, compte tenu de l'articulation très forte existant entre l'école et son territoire, elle a sollicité le soutien du Grand Dijon sous la forme d'une contribution à ce plan de développement à hauteur de 600 000 € sur une période de 3 ans.

L'ESC s'engage à veiller à la bonne exécution du plan stratégique "ESC Dijon – Bourgogne Horizons 2012" et à remettre au Grand Dijon annuellement un rapport d'étape sur ce plan stratégique.

Le Grand Dijon sera plus particulièrement intéressé au suivi de projets définis, correspondant à des objectifs du plan stratégique "ESC Dijon – Bourgogne Horizons 2012". Ces projets sont revus annuellement lors du comité de suivi. Pour l'année 2009, ils sont définis en annexe 1 de la convention.

Le Grand Dijon s'engage à accorder une subvention de 600 000 € répartie sur trois ans :

- 300 000 € en 2009,
- 200 000 € en 2010,
- 100 000 € en 2011.

Le versement de l'aide interviendra annuellement sur présentation du bilan de l'année précédente, du compte-rendu d'activités et d'un procès verbal du conseil de gouvernance.

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

Vu l'avis du Bureau,

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

29 JUIN 2009



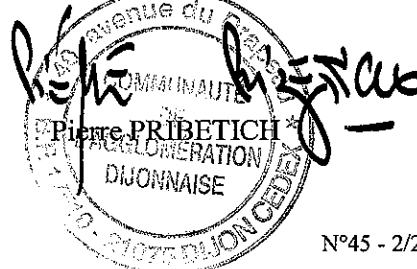
- **d'affirmer** son soutien au "Groupe ESC Dijon Bourgogne" comme outil d'attractivité du territoire ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer la convention de partenariat avec la CCI Dijon ;
- **de dire** que les crédits seront prélevés sur les budgets des années concernées.

Pour extrait conforme,
Le Président
Pour le Président

Convocation envoyée le 18 juin 2009

Publié le 26 JUIN 2009

Déposé en Préfecture le



Communauté de l'Agglomération Dijonnaise

40, avenue du Drapeau

DIJON

Chambre de Commerce et d'Industrie

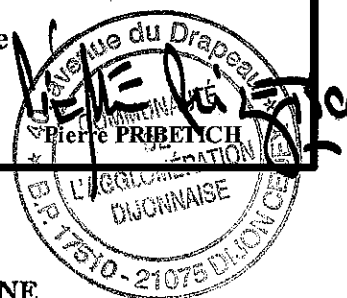
Dijon
2, avenue Marbotte

DIJON

Vu pour être annexé à la délibération n° 45
du Conseil de Communauté du 25 juin 2009

Dijon, le 26 JUIN 2009

Pour le Président,
Le Président



Convention de partenariat avec le Groupe ESC DIJON BOURGOGNE

Entre d'une part,

La Communauté de l'agglomération dijonnaise, désignée ci-après, Le Grand Dijon, représentée par son Président, François Rebsamen, dûment habilité par délibération en date du

et d'autre part,

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Dijon, dont le siège est situé 2 avenue Marbotte, 21000 DIJON, représentée par son Président, Patrick Laforêt, ci-après dénommée la CCI Dijon ;

Convienent de ce qui suit :

Préambule

En 2007, le Groupe ESC Dijon-Bourgogne, établissement de la CCI Dijon, s'est engagé dans un plan de développement 2007-2012, intitulé « ESC Dijon-Bourgogne Horizons 2012 ». C'est une étape importante dans la consolidation des acquis et la progression vers l'excellence de l'école.

Ce plan stratégique, adopté lors du conseil de gouvernance de l'ESC du 12 octobre 2007, s'est donné les ambitions suivantes :

- renforcer la place du Groupe ESC Dijon-Bourgogne dans le panorama des Grandes Écoles de management françaises, en lui permettant, à terme, de s'inscrire durablement dans le premier groupe des écoles de management au plan national ;
- donner au Groupe ESC Dijon-Bourgogne une dimension européenne en termes de taille, d'image et d'accréditations ;
- acquérir un rayonnement académique international sur des domaines d'excellence en lien avec les atouts du territoire.

L'atteinte de ses ambitions s'appuie sur un ensemble d'actions dans les champs académique, international, de la recherche, des relations avec les entreprises et d'accréditations internationales. Elle repose sur la capacité de l'école à se développer en propre et à tisser des alliances stratégiques pertinentes, aux niveaux du territoire, des Grandes Écoles françaises et d'un partenaire européen de référence.

La CCI Dijon s'est engagée financièrement dans cette démarche. De plus, compte tenu de l'articulation très forte existant entre l'école et son territoire, elle a sollicité le soutien du Grand Dijon sous la forme d'une contribution à ce plan de développement à hauteur de 600 000 € sur une période de 3 ans.

Article 1^{er} : Engagement du bénéficiaire

Le bénéficiaire s'engage à veiller à la bonne exécution du plan stratégique "ESC Dijon – Bourgogne Horizons 2012" et à remettre au Grand Dijon annuellement un rapport d'étape sur ce plan stratégique.

Le Grand Dijon sera plus particulièrement intéressé au suivi de projets définis, correspondant à des objectifs du plan stratégique "ESC Dijon – Bourgogne Horizons 2012". Ces projets sont revus annuellement lors du comité de suivi (article 3). Pour l'année 2009, ils sont définis en annexe 1 de la présente convention.

Article 2 : Engagement du Grand Dijon

2-1 Engagement financier

Le Grand Dijon s'engage à accorder une subvention de 600 000 € répartie sur trois ans :

- 300 000 € en 2009,
- 200 000 € en 2010,
- 100 000 € en 2011.

2-2 Modalités

Le versement de l'aide interviendra annuellement sur présentation du bilan de l'année précédente, du compte-rendu d'activités et d'un procès verbal du conseil de gouvernance.

Article 3 : Contrôle

Afin de veiller à la bonne exécution du plan stratégique, le Grand Dijon bénéficie d'un siège au sein du conseil de gouvernance du Groupe ESC.

Un comité de suivi composé du Directeur du groupe ESC Dijon Bourgogne, et, du Vice Président en charge de l'Enseignement supérieur ainsi que du Directeur de l'enseignement supérieur et de la Recherche pour le Grand Dijon, se réunira une fois par an et permettra de faire un point précis sur l'état d'avancement du plan.

Article 4 : Actions de communication

Le bénéficiaire s'engage à apposer le logo du Grand Dijon sur l'ensemble des productions liées à la réalisation de l'opération visée à l'article 1^{er} de la présente convention et à faire valoir la participation du Grand Dijon dans ses actions de communication.

Article 5 : Responsabilité

Aucune action réalisée par le bénéficiaire, qu'elle soit ou non visée au titre de la présente convention, ne pourra, à quel que titre que ce soit, engager la responsabilité du Grand Dijon.

Article 6 : Durée de la convention

La présente convention est conclue pour une période de trois ans au titre des exercices 2009 – 2010 et 2011.

Article 7 : Résiliation de la convention

Le cas échéant, et dans la mesure où le bénéficiaire n'aurait pas respecté les dispositions prévues à la présente convention, une procédure de reversement pourra être engagée par le Grand Dijon pour tout ou partie de la subvention.

Article 8 : Règlement des litiges

En cas de contentieux portant sur l'application de la convention, et seulement après avoir épuisé toutes les possibilités de règlement à l'amiable, les parties conviennent de s'en remettre au tribunal compétent.

Fait à Dijon, en deux exemplaires originaux,

Le :

Communauté de l'Agglomération dijonnaise

Le Président

**Chambre de Commerce et d'Industrie de
Dijon**

Le Président

François REBSAMEN

Patrick LAFORET

Annexe 1 à la Convention de partenariat

Projets de développement 2009

Groupe ESC Dijon-Bourgogne

FICHE ACTION N°1

Formation au développement des entreprises à l'international MSc International Business Development

1.1. Objet

Développement d'un MSc (Master of Science)¹ sur le thème du développement des entreprises à l'international.

1.2. Objectif

Former des étudiants de niveau Bac+4/Bac+5 à l'accompagnement des entreprises (en particulier les entreprises de Bourgogne) dans le cadre de leur développement international. En termes de métiers, il s'agit de former des cadres export, responsables de développement international, responsables de zone export, tant dans le cadre d'une formation initiale que dans le cadre d'acquisition d'une double compétence (ingénierie et développement international par exemple).

Ce programme s'adresse à des étudiants français et internationaux titulaire d'un Bachelor ou d'une maîtrise dans tous les domaines de compétences (commercial, gestion, droit, économie, langues, sciences et ingénierie etc.)

1.3. État d'avancement du projet et calendrier prévisionnel

mai 2008	Accréditation MSc International Business Development
octobre 2008	Ouverture de la promotion n°1 avec 10 élèves (<i>annexe 1.1 : profil de la promotion</i>)
janvier 2009	Elèves de la promotion n°1 disponibles pour des missions d'accompagnement à l'international auprès des entreprises et des institutions
oct. 08-juil.09	Recrutement de la promotion n°2
octobre 2009	Ouverture de la promotion n°2
janvier 2010	Des diplômés de MSc (promotion n°1) disponibles pour des VIE

1.4. Organisation :

Programme de 3 semestres (90 crédits ECTS) comprenant des enseignements (450 heures en anglais), des séminaires et un travail de réflexion (mémoire de recherche) combiné à un stage en entreprise de 6 mois minimum (*annexe 1.2 : maquette du programme accrédité*).

Les enseignements visent à développer chez les étudiants :

- de solides fondamentaux théoriques permettant de déboucher sur une véritable compétence professionnelle dans les domaines du développement et de l'accompagnement des entreprises à l'international,
- une capacité à évoluer en contexte international et interculturel, à aborder des situations variées et à développer un comportement approprié, tant sur le plan des attitudes que de la communication,
- une solide éthique personnelle et professionnelle.

¹ Les MSc. sont des programmes accrédités par la Conférence des Grandes Ecoles (CGE).

FICHE ACTION N°1.
Formation au développement des entreprises à l'international :
MSc International Business Development

ANNEXE 1.1 : Profil de la promotion n°1 (2008-2009)

NOM	Prénom	Nationalité	Age	Formation	expérience professionnelle
GOMES	Joseph Avinash	Inde	21	Bachelor in Commerce	Néant
GUPTA	Mayank	Inde	23	Bachelor in Commerce	Vente (2 ans mi temps)
HU	Ting Ting	Chine	26	Bachelor of Arts	Achats (3 ans)
INOUE	Masayo	Japon	32	Bachelor of Arts (Ohio)	Assistante de direction (3 ans)
LUIZ MARIA	Ricardo	Brésil	31	Bachelor en Technologie	Technico-commercial (5 ans)
SINGH	Jagdeep	Inde	21	Bachelor of Arts	Export (2 ans)
SU	Dongfang	Chine	24	Bac + 4 (Commerce)	Journaliste (6 ans)
ZHANG	Shen	Chine	23	Bachelor in Accounting	Néant
ZHAO	Hongyu	Chine	24	Master in Business	Néant
YADAV	Sunil	Inde	27	Bachelor in Commerce	Vente (4 ans)

FICHE ACTION N°1.

Formation au développement des entreprises à l'international : MSc International Business Development

ANNEXE 1.2 : Maquette du programme accrédité

1. Foundations of Management (225h)

- International Relations (geopolitics)
- - Business Ethics
- - Economic Environment of Business
- - Social issues in business / Human Resource Management
- - Business Law
- - Accounting and Cost Analysis
- - Strategic Management
- - Finance
- - Marketing Strategy and operations
- - French or Foreign Language 1
- - Foreign Language 2

2. Specialisation International Business Development (225h)

- International Marketing Management
- International Sales Management
- International Negotiation
- Cross-cultural Management
- Strategies for international business development
- Managing International Business Operations
- International Accounting Standards
- French or Foreign Language 1
- Foreign Language 2

3. Work placement (internship) and organisation of the thesis

The work placements must last for at least 6 months.

The research thesis will take place in the special environment of the global VIE project which the student will then propose to the company.

FICHE ACTION N°2

Développement d'une alliance stratégique avec Oxford Brookes university

2.1. Objet

Créer une alliance stratégique avec une Business School partageant une vision, des programmes, des objectifs de développement et des contraintes proches de celles du Groupe ESC Dijon-Bourgogne. Cette alliance doit permettre aux deux établissements d'acquérir ensemble une véritable dimension européenne et de se mettre à terme dans la situation d'obtenir les accréditations internationales (EQUIS, AACSB).

2.2. Principaux objectifs de l'alliance

- Créer une faculté internationale croisée s'appuyant sur le corps professoral des deux établissements afin de partager les compétences et de renforcer l'orientation internationale des enseignants-chercheurs.
- Coopérer étroitement sur les programmes d'enseignement existants
- Créer des programmes de formation communs
- Développer des programmes de recherche communs
- Mutualiser les ressources et les informations liées aux entreprises
- Se doter d'une visibilité internationale et d'une taille critique permettant d'aller vers des accréditations internationales conjointes (en particulier EQUIS).

2.3. État d'avancement du projet et principales actions menées en 2008

déc. 2007	Identification du partenaire : Oxford Brookes University (AMBA, EPAS)
avril 2008	Signature de l'accord de constitution de l'alliance
avril 2008	Accréditation EPAS du programme Grande École de Dijon, pour se situer au même niveau d'accréditation
mai 2008	Accueil des premiers étudiants d'Oxford Brookes à Dijon
mai 2008	Participation croisée aux instances de gouvernance des deux institutions
sept 2008	Signature d'un accord Erasmus pour les élèves en échange entre les deux écoles
sept. 2008	Désignation de chefs de projets de l'alliance à Dijon et Oxford
sept. 2009	Premier professeur de Dijon engagé dans des actions pédagogiques à Oxford

2.4. Principales actions devant être engagées sur l'année 2009

2.4.1. Création de programmes d'enseignements communs

- **Création d'un Master of Science (MSc) in International Accounting** par le Groupe ESC Dijon-Bourgogne, Oxford Brookes University et Brock University (Canada).
Ce programme international s'appuie sur l'expertise développée par les 3 institutions reconnues dans ce domaine² et s'inscrit totalement dans la problématique actuelle de renforcement des processus de contrôle financier et des gouvernances d'entreprises. Lancement prévu fin 2009 pour une ouverture en 2010.
- **Création d'un Executive Master of Science (MSc) in Wine, Food and Tourism Business** par les 2 partenaires.
Ce programme international sera réalisé à Londres ou Oxford en version Executive (pour professionnel en activité). Il s'appuie sur l'expérience et l'expertise du Groupe ESC Dijon-Bourgogne

² Le Groupe ESC Dijon-Bourgogne est l'une des quatre Grandes Écoles ayant obtenu le maximum d'équivalences possibles dans la délivrance du DSCG (diplôme d'Etat de Comptabilité et de Gestion permettant l'exercice du métier d'Expert comptable). Oxford Brookes University a noué un partenariat unique avec l'association nationale des experts comptables du Royaume-Uni. Brock University est reconnue au Canada comme une institution d'excellence en management comptable et financier.

dans ce domaine et sur l'expertise d'Oxford Brookes University en matière de tourisme et gastronomie.

Lancement prévu fin 2009 pour une ouverture en 2010.

2.4.2. Croisement de programmes existants

- **Double-diplôme sur le programme Grande École de Dijon et les MSc d'Oxford**

Il s'agit de donner la possibilité aux élèves du programme Grande Ecole de Dijon de suivre des spécialisations de 3^{ème} année à Oxford, et réciproquement. L'une des finalités de ce croisement est de permettre aux élèves de bénéficier des meilleures expertises possibles et de concentrer chaque institution sur ses points forts.

Lancement prévu fin 2009

- **Double-diplôme sur les programmes Bachelor de Dijon et d'Oxford**

Il s'agit de donner la possibilité aux élèves des programmes Bachelor des deux institutions de suivre leur 3^{ème} année chez le partenaire et d'obtenir les deux diplômes. Les objectifs opérationnels d'une telle coopération sont :

- l'ouverture internationale de ces programmes (en particulier pour les élèves d'Oxford),
- le renforcement de l'attractivité de ces programmes par la notoriété des institutions et la possibilité d'obtenir un double-diplôme.

Lancement prévu en 2010

- **Participation du Groupe ESC Dijon-Bourgogne au programme International Gastronomica développé par Oxford Brookes University.**

Intégration de Dijon prévue en 2009

2.4.3. Faculté affiliée croisée

- Accueil de 5 à 10 professeurs de Oxford Brookes University pour réaliser un cours dans les programmes du Groupe ESC Dijon-Bourgogne. Ces professeurs devront également participer à des jurys de sélection des candidats, ainsi qu'aux instances de pilotage des programmes et des enseignements.
- Accueil de 5 à 10 professeurs du Groupe ESC Dijon-Bourgogne pour réaliser un cours dans les programmes de Oxford Brookes University. Ces professeurs devront également participer à des jurys de sélection des candidats, ainsi qu'aux instances de pilotage des programmes et des enseignements.

Action planifiée sur 2009

2.4.4. Programmes de recherche communs

- Lancement d'un programme de recherche autour de la PME, innovation et territoires : accueil de deux chercheurs d'Oxford à Dijon en janvier 2009 pour établir un programme de recherche.
- Participation croisées des deux directeurs de la recherche aux comités scientifiques des deux institutions

FICHE ACTION N°3

Alliance nationale avec l'ESC Clermont, l'ESC Rennes et l'EM Strasbourg

3.1. Objet

Assurer la pérennité et renforcer le recrutement d'étudiants parmi les élèves issus de classes préparatoires en renforçant la coopération avec l'ESC Clermont, l'ESC Rennes et l'EM Strasbourg (nouvel entrant).
 Développer le recrutement d'étudiants internationaux en exportant le modèle des classes préparatoires
 Enrichir la diversité des programmes de formation offerts aux étudiants de l'École en développant des coopérations au niveau pédagogique.

3.2. Objectifs

- Organisation d'un concours commun HEC aux trois écoles
- Développement d'un nouveau modèle de cycle préparatoire commun en Chine (qui devra être répliquée sur plusieurs établissements en Chine et en Inde)
- Mise en commun des spécialisations différenciées dans les programmes Grande Ecole

3.3. État d'avancement du projet et principales actions menées en 2008

sept-déc. 2007	Promotion auprès des classes préparatoires HEC
fév 2008	3650 candidats inscrits au concours commun (+62%)
avril 2008	Création du cycle préparatoire en Chine (Pékin) et lancement du recrutement
juillet 2008	159 élèves intégrés sur le concours HEC (dernier intégré, 1003 ^{ème})
sept. 2008	Intégration de l'EM Strasbourg dans l'alliance stratégique
nov. 2008	Ouverture du cycle préparatoire en Chine
sept-déc. 2008	Promotion auprès des classes préparatoires HEC

3.4. Principales actions devant être engagées sur l'année 2009

- Actions de promotion auprès des classes préparatoires HEC en vue d'améliorer le taux d'inscription au concours 2009 :
 - 20 rencontres avec les professeurs de classes préparatoires,
 - 3 conférences en partenariat avec la Revue Philosophique,
 - brochures et mailings communs auprès des élèves et des prescripteurs.
- Ouverture du cycle préparatoire à Pékin (promotion 2008-2009) et actions de promotion pour ouverture de la deuxième promotion en septembre 2009.
- Lancement du cycle préparatoire dans d'autres villes chinoises (2 villes ciblées) pour une ouverture en octobre 2008.
- Maintenir le coût du concours à un tarif faible afin de soutenir les familles en difficulté et de donner aux candidats la possibilité de présenter 4 écoles (150 € pour 4 écoles contre 75 à 100 € par école auparavant).

FICHE ACTION N°4

Création de l'Institut du Management du Vin

4.1. Objet

Création d'un Institut du Management du Vin regroupant l'ensemble des activités liées à cette approche, dans une optique de développement et de visibilité autour des axes suivants (annexe 4.1. Organisation de l'Institut) :

- Programmes d'enseignement (Mastères spécialisés, Masters of Science)
- Executive éducation pour le compte d'entreprises
- Projets de recherche sur les *réseaux d'entreprises et le vin* (équipe de recherche PME et Territoire) et *l'éducation du consommateur au vin* (équipe de recherche en marketing et Laboratoire d'Économie Expérimentale)
- Organisation de conférences académiques (Bacchus 2009)
- Incubateur de soutien aux créateurs d'entreprises et aux repreneurs du secteur vitivinicole (particulièrement important dans le domaine des cartes d'agents commerciaux).
- Normalisation des formations au management du vin.

4.2. Objectifs

Depuis 20 ans, le Groupe ESC Dijon-Bourgogne a acquis une expertise dans le domaine du management du vin autour du développement d'un Mastère spécialisé en Commerce international des Vins et Spiritueux. Avec plus de 400 diplômés, ce programme est reconnu par la profession au plan national et à l'international. Il combine une formation à la culture du vin et des terroirs avec une maîtrise des compétences en marketing et management indispensables pour promouvoir et développer des produits à valeur ajoutée.

Fort de cette expertise et d'un ancrage territorial fort, le Groupe ESC Dijon-Bourgogne doit aujourd'hui renforcer sa position pour devenir un acteur de référence au plan international dans le domaine du Management du vin (en cohérence avec le plan stratégique Horizons 2012).

4.3. Principales actions devant être engagées sur l'année 2009

- **Création d'un Master of Science (MSc) in Wine Management à Dijon.**
 Ce programme réalisé en temps plein à Dijon sera dédié aux élèves internationaux titulaires d'un Bachelor. Il s'appuie sur l'expertise développée par le Groupe ESC Dijon-Bourgogne dans le cadre du Mastère spécialisé CIVS depuis 20 ans.
 Lancement prévu octobre 2009.
- **Création d'un Master of Science (MSc) in Wine, Food and Tourism Business avec Oxford Brookes University.**
 Ce programme international sera réalisé à Londres ou Oxford en version Executive (pour professionnel en activité). Il s'appuie sur l'expérience et l'expertise du Groupe ESC Dijon-Bourgogne dans ce domaine et sur l'expertise d'Oxford Brookes University en matière de tourisme et gastronomie.
 Lancement prévu fin 2009.
- **Organisation de la conférence internationale Bacchus in Bourgogne.**
 Cette conférence académique internationale (biennale) accueille 150 enseignants-chercheurs du monde entier autour de la thématique transversale de l'industrie du vin (wine business). Elle est organisée en partenariat avec Brock University (Canada). Il s'agit de la 4^{ème} édition.
 Réalisation juillet 2009.
- **Développement de l'accompagnement à la création et à la reprise d'entreprises dans le secteur vitivinicole.**
 Il s'agit de mettre en place une structure de mise en réseau des cédants et des repreneurs (diplômés et élèves du CIVS), de créer et animer des séminaires de formation et accompagnement à la reprise.
 Lancement prévu janvier 2009.

FICHE ACTION N°4.
Création de l'Institut du Management du Vin

ANNEXE 4.1 : Organisation de l'Institut

